



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 13 octobre 2026

COATICOOK, le 13 octobre 2026 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Division voirie : Les équipes poursuivent l'entretien de la signalisation un peu partout. Le planage et le pavage des rues devraient commencer bientôt. Plusieurs interventions de nettoyages de différents fossés ont été réalisées. Le nivelage des chemins avant l'hiver est débuté. Des travaux de stabilisation de certains foyers d'érosion pour le secteur de Baldwin ont été exécutés. La préparation des abrasifs pour la saison hivernale est complétée. Les équipes préparent les équipements pour le déneigement ;
- Division Hydro-Coaticook : Les équipes ont poursuivi la construction de la ligne d'alimentation du développement prolongeant la rue Lemay. Quelques pannes mineures ont eu lieu et une panne majeure provoquée par Hydro-Québec a été gérée par nos équipes. La réparation de la turbine est terminée. L'équipe travaille à la conversion au Del des lumières des terrains de soccer du parc Laurence ;
- Division des infrastructures : Les équipes ont procédé à la réparation et au rehaussement de vannes de puisards aux intersections Court, St-Marc/McGill, Tolley/Child, Michaud/Thornton et Daigle. Une réparation d'un de bris sur la rue Child a été effectuée. Des réparations de problématiques liées aux entrées d'eau à la polyvalente et sur les rues Kennedy, Child, Martin, Gendreau et des Quatre-Vents; Inspection des vannes de rues d'aqueduc ont été effectuées. Le lavage et le rinçage des réseaux d'aqueduc à Coaticook et Barnston ont été faits. Des portions de trottoirs aux rues St-Marc, Court, Baldwin, Sleeper, St-Jean-Baptiste, Martin et Gendreau ont été faites ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts : L'équipe a poursuivi l'entretien de la piste cyclable. Le sable autour des modules de jeux au parc Kennedy et au

parc de la plage à Baldwin a été retiré et remplacé par des fibres. Une équipe de sous-traitants est venue installer le bardeau d'asphalte sur la toiture de l'église à Baldwin. Des travaux de peinture ont été réalisés au Pavillon des Arts et de la culture. L'équipe d'horticulture est en mode fermeture donc elles ont ramassé les jardinières et les aménagements au centre-ville. Nous avons entamé la fermeture des plateaux sportifs.

Finances

Affectation budgétaire de 100 000 \$ supplémentaire pour l'entretien des trottoirs en 2026

Le conseil municipal souhaite attribuer une somme maximale de 100 000 \$ provenant de l'excédent de revenus au mois d'août 2026 pour l'entretien de trottoirs dans le secteur urbain.

Culture, communication et tourisme

Nomination de la passerelle piétonnière suspendue du Parc de la Gorge la « Passerelle André Langevin »

De façon à souligner l'implication de monsieur André Langevin dans l'implantation de la passerelle suspendue du Parc de la Gorge de Coaticook et sur recommandation du comité de toponymie, le conseil municipal à octroyer le nom « André Langevin » à ladite passerelle.

Rôle essentiel des bibliothèques publiques et soutien à la liberté intellectuelle

La Ville de Coaticook reconnaît l'importance fondamentale des bibliothèques comme biens collectifs et lieux accessibles à toutes et à tous. Conformément au Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique et à la Déclaration des bibliothèques québécoises, elles favorisent l'accès libre et gratuit à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information, tout au long de la vie, sans distinction d'âge, de statut social ou de provenance.

Les bibliothèques constituent des centres d'information de proximité offrant une grande diversité de savoirs, d'œuvres et de documents représentant différents points de vue et différentes époques. Elles soutiennent la formation, le perfectionnement, l'échange, la production de connaissances, l'engagement citoyen ainsi que le développement social, économique et culturel des communautés. Elles s'adaptent également aux nouveaux moyens de communication afin de remplir leur mission d'accès universel à l'information.

La résolution rappelle que les collections et les services des bibliothèques doivent être protégés contre toute censure idéologique, politique, religieuse ou commerciale. La Ville reconnaît donc les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des opinions, affirme l'expertise de leur personnel dans

la sélection et la diffusion des collections et s'engage à le soutenir face aux pressions visant le retrait ou l'interdiction de certaines œuvres.

Loisirs

Octroi d'un mandat pour l'évaluation de la valeur marchande des parties de lots nécessaires à la réalisation du projet des Sentiers des Moulins

La Ville de Coaticook souhaite obtenir une évaluation de la valeur marchande des parties de lots requises pour la réalisation du projet des Sentiers des Moulins. À cette fin, le chef de division parcs, bâtiments et espaces verts a présenté une réquisition visant l'octroi d'un mandat professionnel pour effectuer ces travaux. Conformément aux règles établies dans le règlement de gestion contractuelle, la Ville a reçu une offre qu'elle a acceptée de la compagnie Daniel Bouchard, évaluateur agréé, au montant de 7 000 \$ auquel s'ajoutent les taxes applicables.

Communautaire

Renouvellement du mandat à Équijustice Estrie

Les élus de Coaticook souhaitent mandater l'organisme Équijustice Estrie, au profit de l'Unité de médiation citoyenne, afin que ses citoyens puissent bénéficier d'un outil de médiation entre citoyens. Il est résolu que la Ville verse 3 272,06 \$ à Équijustice Estrie à titre d'aide financière pour ses opérations de l'année 2027.

Administration en conseil

Octroi d'une aide financière « C'est Thi-Bault Noël »

Les organisateurs du spectacle de levée de fonds intitulé « C'est Thi-Bault Noël » dont les profits amassés seront remis aux écoles pour le projet intitulé Nourrir l'avenir d'un enfant, ont présenté une demande d'aide financière. Le conseil municipal est heureux de leur verser une aide financière de 250 \$.